

The page features a decorative background of vertical bars in a dark blue color. There are three bars on the left side, each extending from the top to the bottom of the page. On the right side, there are two rows of bars. The top row has five bars of varying heights, and the bottom row has five bars of varying heights, also of varying heights. The text is centered in the white space between the bars.

RAPPORT ANNUEL 2016
Détails des comptes
de l'exercice 2016 et leurs annexes
Rapport de l'organe de révision

CONSOLIDÉ GROUPE CGN 2

1 BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016	3
Actif	3
Passif	4
2 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016	5
Produits	5
Charges	6
Compte de résultat	7
3 COMPTE DES IMMOBILISATIONS DE L'EXERCICE 2016	8
4 TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2016	10
5 ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2016	11
6 RÉPARTITION DU CAPITAL-ACTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2016	19
7 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	20

GROUPE CGN SA 22

1 BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016	23
Actif	23
Passif	24
2 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016	25
3 TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2016	26
4 ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2016	27
5 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	28

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

ACTIF

	NOTES	31.12.16 BILAN		31.12.15 BILAN	
		CHF (en milliers)	%	CHF (en milliers)	%
A ACTIF CIRCULANT		13 423	25.9%	13 128	24.5%
1. TRÉSORERIE		8 703	16.8%	6 790	12.7%
1.1 Caisses et chèques postaux		294	0.6%	487	0.9%
1.2 Banques c/c commerciaux		8 409	16.2%	6 303	11.8%
<i>Dont liquidités affectées à: la rénovation du bateau «ITALIE»</i>		<i>1 223</i>	<i>2.4%</i>	<i>533</i>	<i>1.0%</i>
2. CRÉANCES RÉSULTANT DE LA VENTE DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES		1 947	3.8%	1 569	2.9%
2.1 Entreprises de transport (CH-Direct)		815	1.6%	742	1.4%
2.2 Débiteurs clients	1	1 172	2.3%	866	1.6%
./.. Provision pour débiteurs douteux		-40	-0.1%	-40	-0.1%
3. AUTRES CRÉANCES À COURT TERME		1 060	2.0%	1 418	2.6%
3.1 Débiteurs divers		1 060	2.0%	1 418	2.6%
4. APPROVISIONNEMENTS	2	1 043	2.0%	1 052	2.0%
5. ACTIFS DE RÉGULARISATION	3	669	1.3%	2 299	4.3%
B ACTIF IMMOBILISÉ		38 356	74.1%	40 416	75.5%
1. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	4,5	1 875	3.6%	1 951	3.6%
1.1 Fonds en faveur du personnel	8	1 875	3.6%	1 951	3.6%
2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6,7	36 482	70.5%	38 465	71.8%
2.1 Compte des immobilisations		189 351	365.7%	175 197	327.2%
2.2 Objets inachevés		229	0.4%	5 482	10.2%
./.. Compte d'amortissements		-153 098	-295.7%	-142 214	-265.6%
TOTAL ACTIF		51 780	100.0%	53 545	100.0%

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

PASSIF

		31.12.16 BILAN		31.12.15 BILAN	
	NOTES	CHF (en milliers)	%	CHF (en milliers)	%
A CAPITAUX ÉTRANGERS		27 166	52.5%	28 792	53.8%
1. CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		6 732	13.0%	7 135	13.3%
1.1. Créanciers et fournisseurs	9	1 703	3.3%	3 038	5.7%
1.2. Dettes à court terme portant intérêt		1 083	2.1%	1 307	2.4%
- dont part à court terme leasings financiers (<12 mois)	10	1 052	2.0%	1 273	2.4%
- dont part à court terme autres dettes portant intérêt (<12 mois)		31	0.1%	34	0.1%
1.3. Autres dettes à court terme		1 609	3.1%	1 457	2.7%
1.4. Passifs de régularisation	11	2 337	4.5%	1 332	2.5%
2. CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	12,17	20 434	39.5%	21 657	40.4%
2.1. Dettes à long terme portant intérêts		11 984	23.1%	12 952	24.2%
2.1.1. Leasings financiers	10	1 338	2.6%	2 277	4.3%
2.1.2. Hypothèque BCV	13	1 628	3.1%	1 656	3.1%
2.1.3. Prêt Retraites Populaires	14	9 018	17.4%	9 018	16.8%
2.2. Autres dettes à long terme		8 450	16.3%	8 705	16.3%
2.2.1. Hypothèque 2 ^e rang des pouvoirs publics (nominal KCHF 4800)	13	2 247	4.3%	2 247	4.2%
2.2.2. Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat (Genève)	26	511	1.0%	489	0.9%
2.2.3. Provisions	15	3 817	7.4%	4 019	7.5%
2.2.4. Fonds en faveur du personnel	16	1 875	3.6%	1 951	3.6%
B CAPITAUX PROPRES		24 613	47.5%	24 752	46.2%
1. CAPITAL-ACTIONS	18,19	19 855	38.3%	19 855	37.1%
2. RÉSERVE LÉGALE ISSUE DU BÉNÉFICE		100	0.2%	100	0.2%
2.1. Réserve générale	20	100	0.2%	100	0.2%
3. RÉSERVES AFFECTÉES		2 084	4.0%	2 223	4.2%
3.1. Réserve d'amortissement		309	0.6%	309	0.6%
3.2. Réserve pour pertes futures art. 36 LTV trafic régional		1 605	3.1%	1 751	3.3%
3.3. Part de subventions non dépensées (Genève)	26	170	0.3%	163	0.3%
4. RÉSERVE FACULTATIVE ISSUE DU BÉNÉFICE		2 575	5.0%	2 575	4.8%
4.1. Résultat exercice	20	0	0.0%	0	0.0%
4.2. Résultat reporté	20	0	0.0%	0	0.0%
4.3. Réserve statutaire	20	2 575	5.0%	2 575	4.8%
TOTAL PASSIF		51 780	100.0%	53 545	100.0%

CONSOLIDÉ GROUPE CGN PRODUITS

	NOTES	2016 CHF (en milliers)	VARIATION %	2015 CHF (en milliers)
A PRODUITS DE TRANSPORTS BRUTS	21	25 660	102.9%	24 935
./ Commissions, rabais, escomptes		-540	91.4%	-590
Produits de transports nets		25 121	103.2%	24 344
B PRODUITS ACCESSOIRES		10 641	144.7%	7 354
1. Fermages et loyers	22	576	88.2%	653
2. Prestations internes	23	0	NA	0
3. Prestations pour tiers		742	61.7%	1 203
4. Produits de fonds de roulement		7	507.8%	1
5. Contribution d'investissements	24	1 818	153.7%	1 182
6. Autres produits	25	7 499	173.8%	4 315
- Dont dons		6 700	189.3%	3 540
C INDEMNITÉS	26	10 648	99.9%	10 659
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		46 410	109.6%	42 357

NA = ratio non applicable

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

CHARGES

	NOTES	2016 CHF (en milliers)	VARIATION %	2015 CHF (en milliers)
A CHARGES POUR LE PERSONNEL	27	21 368	99.4%	21 500
1. Traitements et salaires		16 392	100.8%	16 266
2. Allocations, indemnités diverses, uniformes		2 490	113.8%	2 189
3. Charges sociales		2 486	81.6%	3 045
B FRAIS DE CHOSES		13 726	101.6%	13 505
1. DÉPENSES GÉNÉRALES	28	2 123	96.3%	2 206
1.1. Conseil Administration (Jetons de présence et suivi de mandats / projets)		275	89.1%	308
1.2. Organe de révision		33	89.2%	37
1.3. Autres mandataires de la Société		140	67.3%	208
1.4. Cotisations et taxes		911	110.1%	827
1.5. Dépenses générales pour le personnel		485	89.4%	543
1.6. Frais administratifs		279	99.2%	282
2. INFORMATIQUE		792	155.0%	511
3. MARKETING, PUBLICITÉ		1 487	140.1%	1 062
4. ASSURANCES ET SÉCURITÉ		453	103.6%	438
5. FERMAGES ET LOYERS		44	100.8%	43
6. ACHATS MARCHANDISES	29	147	29.2%	503
7. ENERGIE	30	4 466	97.4%	4 583
7.1. Carburants, combustibles et chauffage		3 921	96.9%	4 046
7.2. Energie électrique		390	98.4%	397
7.3. Gaz, eau, lubrifiants		154	109.9%	140
8. FOURNITURES ET PRESTATIONS DE TIERS POUR L'ENTRETIEN	31	4 214	101.3%	4 160
8.1. Frais d'entretien bâtiments et divers		1 025	116.3%	881
8.2. Frais d'entretien bateaux		3 189	97.3%	3 279
C ATTRIBUTION À LA PROVISION « ITALIE »		0	NA	-927
D AMORTISSEMENTS	32	10 885	141.7%	7 680
1. Immobilisations <i>dont amortissement « ITALIE »</i>		10 885 8 415	141.7% 156.3%	7 680 5 384
E FRAIS DE CAPITAUX	33	530	94.5%	561
F IMPÔTS		37	59.0%	62
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		46 546	109.8%	42 382
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-136	557.2%	-24

NA = ratio non applicable

CONSOLIDÉ GROUPE CGN COMPTE DE RÉSULTAT

	NOTES	2016 CHF (en milliers)	VARIATION %	2015 CHF (en milliers)
A RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-136	557.2%	-24
B CHARGES ET PRODUITS EXTRAORDINAIRES	34	136	557.2%	24
1. Charges exercices antérieurs		-12	27.4%	-45
2. Produits exercices antérieurs		143	82.9%	173
3. Charges extraordinaires		-0	0.1%	-105
4. Produits extraordinaires		5	463.1%	1
RESULTAT DE L'EXERCICE		0	NA	0

NA = ratio non applicable

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

VALEUR D'ACQUISITION

	ÉTAT AU 01.01.16 CHF (en milliers)	AUGMENTATIONS EN 2016 CHF (en milliers)	DIMINUTIONS EN 2016 CHF (en milliers)	ÉTAT AU 31.12.16 CHF (en milliers)
A INSTALLATIONS				
1. INSTALLATION DES DÉBARCADÈRES				
1.1. Installations fixes	4 868	74	0	4 941
1.2. Équipements	466	0	0	466
2. BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS FIXES				
2.1. Bâtiments et installations fixes	19 820	12	0	19 832
2.2. Installations et machines des chantiers navals et des ateliers	1 797	137	0	1 934
B BATEAUX ET DOCK FLOTTANT				
1. BATEAUX BELLE ÉPOQUE	83 240	8 415	0	91 654
La Suisse	19 691	0	0	19 691
Simplon	8 706	0	0	8 706
Savoie	13 014	0	0	13 014
Rhône	3 995	0	0	3 995
Montreux	12 612	0	0	12 612
Vevey	15 600	0	0	15 600
Italie	6 928	8 415	0	15 343
Helvétie	2 694	0	0	2 694
2. BATEAUX MODERNES	63 712	84	0	63 796
Lausanne	15 620	0	0	15 620
Léman	5 883	0	0	5 883
Henry-Dunant	5 915	49	0	5 964
Général-Guisan	5 001	35	0	5 037
Ville-De-Genève	9 648	0	0	9 648
Lavaux	4 148	0	0	4 148
Morges	4 056	0	0	4 056
Valais*	5 123	0	0	5 123
Col-Vert	1 433	0	0	1 433
Coppet*	3 498	0	0	3 498
Genève*	3 386	0	0	3 386
3. AUTRES BATEAUX	85	0	0	85
4. AUTRES INSTALLATIONS FLOTTANTES (DOCK)	3 219	0	0	3 219
C DIVERS				
1. VÉHICULES À MOTEUR*	276	49	0	325
2. OBJETS MOBILIERS				
2.1. Informatique/câblage réseau	1 014	0	0	1 014
2.2. Billetterie*	910	0	0	910
2.3. Objets mobiliers et divers	1 174	0	0	1 174
TOTAL DES OBJETS ACHEVÉS	180 580	8 771	0	189 351
D OBJETS INACHEVÉS				
1. DIVERS	98	130	0	229
TOTAL DES OBJETS INACHEVÉS	98	130	0	229
TOTAL GÉNÉRAL	180 679	8 901	0	189 580
*Dont objets part. ou totalement financés par leasing:	12 897	137	0	13 034

AMORTISSEMENTS

Taux	ÉTAT AU 01.01.16 CHF (en milliers)	AUGMENTATIONS EN 2016 CHF (en milliers)	DIMINUTIONS EN 2016 CHF (en milliers)	ÉTAT AU 31.12.16 CHF (en milliers)	VALEUR COMPTABLE 31.12.16 CHF (en milliers)
5.0%	4 239	113	0	4 352	589
10.0%	466	0	0	466	0
2.0%	8 736	251	0	8 987	10 845
5.0%	1 340	73	0	1 413	521
3/10%	83 240	8 415	0	91 654	0
3/10%	19 691	0	0	19 691	0
3/10%	8 706	0	0	8 706	0
3/10%	13 014	0	0	13 014	0
3/10%	3 995	0	0	3 995	0
3/10%	12 612	0	0	12 612	0
3/10%	15 600	0	0	15 600	0
3/10%	6 928	8 415	0	15 343	0
3/10%	2 694	0	0	2 694	0
3/10%	38 047	1 730	0	39 777	24 019
3/10%	12 057	471	0	12 527	3 093
3/10%	4 464	188	0	4 652	1 231
3/10%	3 688	153	0	3 841	2 123
3/10%	4 506	61	0	4 568	469
3/10%	4 386	280	0	4 666	4 982
3/10%	1 341	142	0	1 483	2 665
3/10%	1 257	131	0	1 388	2 668
3/10%	1 879	132	0	2 010	3 113
3/10%	796	32	0	828	605
3/10%	1 910	70	0	1 981	1 518
3/10%	1 763	70	0	1 834	1 552
5.0%	85	0	0	85	0
5.0%	3 172	18	0	3 189	30
12.5%	205	21	0	226	98
25/10%	934	24	0	958	56
25/10%	581	232	0	814	97
10.0%	1 110	8	0	1 118	56
0	142 155	10 885	0	153 039	36 312
0	59	0	0	59	170
0	59	0	0	59	170
0	142 214	10 885	0	153 098	36 482
0	6 022	486	0	6 507	6 527

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

	2016 CHF (en milliers)	2015 CHF (en milliers)
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	-136	-24
Amortissements sur immobilisations corporelles	10 885	7 680
Variation des provisions et réserves	-318	-828
Variation comptes de régularisation	2 634	-406
Capacité d'autofinancement de l'exploitation	13 065	6 422
Variation débiteurs	-21	-784
Variation créanciers et fournisseurs et autres dettes à court terme	-1 183	987
Variation approvisionnements	9	190
Variation du besoin en fonds de roulement	-1 195	393
FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'EXPLOITATION	11 870	6 815
Produits extraordinaires	148	174
Charges extraordinaires	-12	-150
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	12 006	6 839
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS		
Bâtiments et Installations	-223	-875
Bateaux et dock flottant	-8 499	-508
Divers	-49	-118
Travaux en cours	-130	-5 384
Flux de fonds relatifs aux investissements	-8 901	-6 884
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation du capital	0	0
Variation des crédits des pouvoirs publics	0	0
Variation des crédits bancaires	-31	323
Variation des leasings financiers	-1 161	-1 104
Flux de fonds relatifs aux opérations de financement	-1 192	-781
Variation des disponibilités	1 913	-826
Disponibilités au 1 ^{er} janvier	6 790	7 616
DISPONIBILITÉS NETTES AU 31 DÉCEMBRE	8 703	6 790
DISPONIBILITÉS	31.12.2016	31.12.2015
Caisse et comptes de chèques postaux	294	487
Banques comptes courants commerciaux	8 409	6 303
TOTAL	8 703	6 790

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions de la Loi sur le transport des voyageurs (LTV) et de l'ordonnance du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) concernant la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC) ainsi que du code des obligations (CO). En complément à la révision effectuée par l'organe de révision statutaire, l'OFT a vérifié par sondage les postes du bilan et des comptes pertinents du point de vue du droit des subventions afin de déceler d'éventuelles déclarations erronées. Conformément à son courrier du 21.03.2017, il n'a trouvé aucun état de fait dont il pourrait déduire que les comptes annuels 2016 et la proposition d'affectation du bénéfice reporté ne sont pas conformes à la loi sur les subventions et au droit spécial afférent.

Sauf avis contraire et pour des motifs de présentation, tous les montants sont mentionnés en milliers de francs suisses.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe CGN inclut l'ensemble des sociétés suivantes au 31.12.2016, toutes consolidées à 100%:

- Groupe CGN SA, maison-mère
- CGN SA, détenue à 100% par Groupe CGN SA
- CGN Belle Époque SA, détenue à 100% par Groupe CGN SA

Toutes ces sociétés ont leur siège social à Lausanne.

Date de clôture des comptes

Les trois sociétés consolidées (voir ci-dessus) bouclent leur exercice à la même date, soit au 31 décembre de chaque année. Les comptes 2016 sont donc le résultat de la consolidation de chacune des sociétés au 31.12.2016.

Principes de consolidation

La Consolidation du groupe CGN se base sur les comptes révisés des entreprises appartenant au périmètre de consolidation du groupe.

L'ensemble des actifs, passifs, ainsi que les revenus et charges du compte de résultat sont par principe consolidés selon la méthode d'intégration globale. Les postes internes au groupe, tant au bilan que dans le compte de résultat sont éliminés, y compris les gains qui peuvent en résulter. La valeur des participations de Groupe CGN SA dans ses sociétés filles ainsi que le capital-actions de chacune des sociétés filles ont, selon le principe décrit ci-dessous, été éliminés.

Méthode de consolidation des fonds propres

La consolidation des fonds propres est effectuée selon la méthode du coût d'acquisition.

Les éventuelles sociétés acquises ou vendues sont intégrées, respectivement sorties du périmètre de consolidation, à leur date d'achat ou de vente.

La création des sociétés CGN SA et CGN Belle Époque SA a été réalisée entre le 16 mai 2012 (décision de l'Assemblée générale) et le 26 juin 2012 (date d'inscription au registre du commerce) par transfert de patrimoine de Groupe CGN SA avec effet rétroactif au 01.01.2012.

Les valeurs de transfert correspondent à la valeur comptable au 01.01.2012 (valeur de clôture au 31.12.2011 après assainissement financier). La valeur des participations de Groupe CGN SA dans ses sociétés filles correspond à la valeur du capital-actions de chacune des sociétés après transfert.

Comptabilisation des différentes monnaies

Aucune société du groupe n'établit ses comptes en monnaie étrangère.

CONTRATS D'IMPORTANCE EN COURS

CCGN SA a renouvelé le contrat de restauration sur l'ensemble de la flotte (hors « MONTREUX ») qui la lie à Lake Gourmet SA en 2012 pour une nouvelle période de 6 ans. Au 1^{er} janvier 2017, ce contrat en cours a été intégralement repris par Eldora Traiteur SA, société ayant absorbé, au sein du groupe Eldora, les activités de Lake Gourmet SA.

En 2013, Groupe CGN SA a signé un nouveau contrat de prestations avec le Canton de Genève portant effet sur une période de 5 ans soit de 2014 à 2018 (voir également point 26 ci-dessous).

Le plan de financement des travaux de rénovation de l'« ITALIE » a fait l'objet de contrats spécifiques entre CGN Belle Époque SA et les contributeurs externes que sont l'ABVL/Pro Vapore ainsi que le Canton de Vaud. Ce contrat est en cours jusqu'au décompte final du projet qui interviendra au printemps 2017.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA DATE DU BILAN

Aucun litige significatif ou autre événement important ne nécessite un besoin de provision dans les comptes, à l'exception des coûts prévisionnels de réparation du bateau « MONTREUX » à réaliser en 2017 et provisionnés dans les comptes 2015 à hauteur de KCHF 250'.

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

COMMENTAIRES SUR LES PRINCIPAUX COMPTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

1. Débiteurs

Pour les débiteurs faisant l'objet de poursuites, étant en faillite, bénéficiant d'un sursis concordataire ou suscitant des doutes fondés concernant leur capacité de respecter leurs engagements, le groupe CGN constitue une provision adéquate pour risque sur créances douteuses.

2. Approvisionnements

Les stocks sont en général basés sur la valeur d'acquisition ou de réalisation si cette dernière s'avère plus basse.

3. Actifs de régularisation

Ce poste comprend essentiellement le solde des contributions d'investissement pour la rénovation de l'«ITALIE» à verser par le Canton de Vaud pour KCHF 300' ainsi que par l'ABVL/Pro Vapore pour KCHF284'.

4. Valeurs en portefeuille

La nature des titres détenus correspond plus à des soutiens financiers qu'à des placements à rendement. Ils sont totalement amortis.

5. Valeurs incorporelles

Suite à la restructuration de la Société et à l'assainissement des comptes, il n'y a plus de valeur incorporelle au bilan du Groupe CGN.

6. Compte des immobilisations

Le compte des immobilisations corporelles enregistre, selon le principe des montants bruts :

- en tant qu'augmentations :
 - a) Les dépenses pour la construction ou l'acquisition de nouvelles installations (équipements fixes ou mobiles et véhicules) et les dépenses pour le remplacement d'installations complètes ou de parties d'installations ;
 - b) Les dépenses pour l'extension, le complément, le renouvellement ou la transformation des installations et des véhicules disponibles.

- en tant que diminutions :

Le démantèlement, l'aliénation ou la mise hors service permanente des objets dont les coûts ont grevé le compte des immobilisations lors de leur acquisition. La valeur de l'installation (y compris les imputations ultérieures pour agrandissements ou transformations) est déduite du compte.

Dispositions particulières

Les dépenses pour les installations qui ne sont pas encore en service ou décomptées à la fin de l'année figurent dans le compte « Objets inachevés ».

Amortissements

Le compte d'amortissement dans le bilan est tenu selon le principe des montants bruts.

Les amortissements sont fixés, d'une part sur la base des coûts de construction et d'acquisition et, d'autre part, sur la base de la durée d'utilisation vraisemblable des installations selon des taux compris dans les fourchettes imposées dans l'ordonnance du DETEC (OCEC ; art 11 et annexe). Il s'agit d'amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais qui suivent, en général, les taux suivants :

Bateaux pour service voyageurs	3.0 %
Équipements de bateaux	10.0 %
Autres bateaux et installations flottantes	5.0 %
Installations de débarcadères	5.0 %
Bâtiments et installations fixes	2.0 %
Installations et machines	5.0 %
Véhicules à moteur	12.5 %
Informatique	25.0 %
Objets mobiliers, billetterie, câblage	10.0 %

Dans le cadre de la restructuration et de l'assainissement de l'ancienne Compagnie générale de navigation sur le lac Léman SA, l'ensemble des actifs de la Société a été transféré à CGN SA au 1er janvier 2012 à l'exception des huit bateaux à roues à aube qui ont été transférés à CGN Belle Époque SA. Certains actifs transférés à CGN SA ont été partiellement amortis, soit les bateaux « LAUSANNE », « COPPET », « GENÈVE » et « VALAIS » ainsi que d'autres actifs divers, pour un montant total de KCHF 3 429'. Les huit bateaux à roues à aube ont été intégralement amortis (valeur comptable CHF 1.-) pour un montant de KCHF 41 178'.

La valeur nette au bilan des actifs immobilisés doit être considérée comme valeur d'usage.

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

Activation en 2016

Les principes d'activation énumérés ci-dessus sont appliqués comme suit :

- les factures de tiers sont activées à 100%.
- les prestations internes, en conformité avec l'OCEC, sont activées aux coûts complets provenant de la comptabilité analytique.

En 2016, les investissements de l'ensemble du groupe se sont élevés à KCHF 8901'.

7. Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles

	2016 en KCHF	2015 en KCHF
Bateaux à vapeur, à moteur, bateau atelier et dock flottant (AESN)	167 008	160 108
Bâtiments	22 777	22 771
Débarcadères	480	474
Biens mobiliers	5 830	5 830

La Compagnie, en tant que membre de l'Association d'Assurance des Entreprises Suisses de Navigation (AESN), est assurée conformément aux normes suisses pour les compagnies de navigation contre des prétentions en dommages et intérêts (responsabilité civile et CASCO).

En tant que membre de l'AESN, la Société est couverte sur le principe du pool des sociétés pour un montant de CHF 80 millions en responsabilité civile.

La couverture de l'AESN en CASCO pour l'ensemble de la flotte CGN est de KCHF 167 008' soit KCHF 73 815' pour la flotte appartenant à CGN SA et KCHF 93 193' pour la flotte historique appartenant à CGN Belle Époque SA.

8. Fonds en faveur du personnel

Ces fonds (total au 31.12.2016: KCHF 1875') se trouvent à l'actif et au passif du bilan.

Ils représentent le fonds de la caisse de secours en cas de maladie pour KCHF 1277' ainsi que le fonds de réserve pour l'amélioration des rentes en cours en faveur du personnel de la CGN pour KCHF 597'. Ces deux fonds sont des fonds paritaires dans lesquels sont représentés de manière paritaire la direction de l'entreprise ainsi que les collaborateurs.

9. Créanciers et fournisseurs

Ce poste comprend les fournisseurs ordinaires pour KCHF 1 703' tandis que toutes les autres créances envers des tiers figurent sous la rubrique « créanciers divers ». À fin 2016, les factures ouvertes liées au financement des travaux de l'« ITALIE », en diminution, ont entraîné une baisse de ce poste par rapport à l'exercice précédent.

10. Leasings financiers

L'achat du « VALAIS », de deux bateaux de type NAVIBUS® (le « COPPET » et le « GENÈVE »), d'un véhicule, d'une machine à commande numérique pour l'atelier serrurerie, d'une cisaille/plieuse (dès 2016) ainsi que du système de billetterie ont été financés par le biais de huit contrats de leasing. Ces transactions sont considérées comme des leasings financiers (et non opérationnels). Ils sont donc portés au bilan. La valeur comptable nette des objets financés par leasing figure dans les actifs immobilisés tandis que la dette de leasing y relative figure au passif du bilan dans les fonds étrangers à court et long terme. La durée d'amortissement contractuelle des leasings est de 10 à 12 ans pour les bateaux alors que la durée de vie comptable de ceux-ci est de 33 ans. Le système de billetterie est quant à lui amorti contractuellement en 8 ans tandis que sa durée de vie comptable a elle aussi été ramenée à 8 ans.

La valeur des leasings au bilan est présentée séparément selon que l'échéance des remboursements est inférieure à 12 mois (court terme) ou supérieure (long terme).

Au 31 décembre 2016, la valeur nette à l'actif des objets financés par leasing est de KCHF 6 527'.

A la même date, les intérêts contractuellement dus et payables d'ici à l'échéance des différents contrats s'élèvent à KCHF 115' (KCHF 207' au 31.12.2015).

Les intérêts globaux payés sur les différents contrats depuis leur mise en place jusqu'au 31 décembre 2016 sont de KCHF 2 293'.

La valeur résiduelle au bilan des dettes de leasings (hors intérêts dus jusqu'à l'échéance) au 31 décembre 2016 est de KCHF 2 390' (KCHF 3 550' en 2015).

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

RÉCAPITULATIF DES LEASINGS EN COURS AU 31.12.2016	DURÉE	MONTANT INITIAL	ANNUITÉ	INTÉRÊTS PAYÉS JUSQU'AU 31.12.2016	INTÉRÊTS DUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE	VALEUR RÉSIDUELLE AU 31.12.2016
« Valais »	2008-2020	4874	495	977	92	1559
« Valais » complément	2008-2020	239	26	57	7	81
« Genève »	2007-2017	3025	362	591	5	267
« Coppet »	2007-2017	3093	370	602	1	182
Billetterie	2010-2017	631	87	60	1	86
Véhicule	2013-2017	65	17	2	0	11
CNC	2015-2022	119	18	2	4	93
Cisaille / Plieuse	2016-2023	128	19	2	5	111
TOTAL AU 31.12.2016		12 174	1 394	2 293	115	2 390
TOTAL AU 31.12.2015				2 193	207	3 550

L'essentiel du matériel informatique est loué sur la base de contrats d'une durée de 39 mois, renouvelé pour l'exercice 2016. Au 31.12.2016, la valeur des échéances contractuelles dues est de KCHF 287' (9 trimestres).

11. Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation comprennent notamment le solde des travaux relatif au bateau « ITALIE » pour KCHF 1 152', le projet ayant été intégralement comptabilisé en 2016 bien que des factures ne nous soient pas encore parvenues à fin 2016, un remboursement au Canton de Vaud à hauteur de KCHF 650' selon décompte de subventions 2016

(voir 26 ci-dessous) ainsi qu'une provision de KCHF 250' pour la réparation du « MONTREUX » constituée en 2015.

12. Capital étranger

Dans le cadre de l'assainissement et de la restructuration de l'ancienne Compagnie générale de navigation sur le lac Léman SA, l'ensemble des prêts accordés par les Cantons de Vaud, Genève et Valais pour les bateaux « MONTREUX », « HENRY-DUNANT », « COL-VERT », « SAVOIE », l'achat de deux vedettes et la rénovation du chantier a été abandonné au 01.01.2012.

13. Actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements

	2016	2015
	DETTE en KCHF	ACTIFS MIS EN GAGE en KCHF
Bâtiments		
Emprunt hypothécaire 1 ^{er} et 2 ^e rang, de la Banque Cantonale Vaudoise, grevant l'ensemble des biens immobiliers de la Compagnie.	1 659	10 845
En 2016, l'amortissement annuel de la dette a été de KCHF 31' tandis que l'intérêt est de 3.05%/an jusqu'au 24 novembre puis de 1.15% dès cette date (taux fixe à 6 ans) sur un montant de KCHF 1 318' et 1.8%/an sur un montant de KCHF 342'.		11 084
Bateaux		
Emprunt hypothécaire 2 ^e rang des pouvoirs publics grevant l'ensemble des biens de la Compagnie (hors actifs financés par leasing, conditionnellement remboursable en fonction des résultats. Aucun remboursement ni paiement d'intérêts en 2016):		29 955
Confédération	1 257	31 590
Canton de Vaud	0	
Canton de Genève	0	
Canton du Valais	0	
Commune de Lausanne	990	
TOTAL	2 247	

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

Ce prêt est sans intérêt et sans amortissement.

Dans le cadre de l'assainissement et de la restructuration de l'ancienne Compagnie générale de navigation sur le lac Léman SA, la participation sous forme de prêt des Cantons de Vaud, Genève et Valais a été abandonnée.

La valeur des emprunts au bilan est présentée séparément selon que l'échéance des remboursements est inférieure à 12 mois (court terme) ou supérieure (long terme).

14. Engagement de prévoyance et autres charges sociales

Dans le but d'assainir de manière durable sa Caisse de pensions, la CGN, avec l'appui du Canton de Vaud, a pris la décision de changer de Caisse de pensions avec effet au 01.07.2010. Depuis cette date, la prévoyance professionnelle des employés de la CGN est assurée auprès de PROFELIA, institution de prévoyance de Retraites Populaires, entité juridiquement distincte conformément au droit suisse. Dans le cadre du plan d'assainissement mis en place lors de ce changement, un prêt de KCHF 8 489' a été octroyé à la CGN en 2010 déjà par Retraites Populaires. Suite au décompte définitif relatif au transfert depuis l'ASCOOP (ancienne Caisse de pensions de la CGN), un prêt complémentaire de KCHF 529' a été octroyé en 2011 afin d'atteindre l'objectif d'assainissement fixé, soit un taux de couverture de 90%. Le montant définitif du prêt s'établit dès lors à KCHF 9 018'.

Le crédit de KCHF 529' est sans amortissement durant 10 ans soit jusqu'au 31 décembre 2020 et le taux d'intérêt, fixe sur toute la période, est de 2.65%. Le crédit de KCHF 8 489' est sans amortissement durant 10 ans soit jusqu'au 31 décembre 2020 et le taux d'intérêt, fixe sur toute la période, est de 2.75%.

Suite à la hausse générale des marchés financiers en 2014 ainsi qu'aux efforts complémentaires d'assainissement de CGN SA, les mesures d'assainissement de la Caisse qui prévoyaient une cotisation de 4% du salaire coordonné prise en charge par la Société à raison de 60% et par les employés pour le solde ont été supprimées au premier janvier 2015. Au 31.12.2016, le taux de couverture de la Caisse est resté inférieur à 100% pour s'établir à 98,2% (comptes définitifs non disponibles au moment d'établir ce rapport). Afin de maintenir un taux de couverture aussi proche de l'équilibre que possible, la société a décidé de verser une contribution exceptionnelle de KCHF 220' comptabilisée sur l'exercice 2016.

Le règlement de prévoyance prévoit la couverture des conséquences économiques résultant de la vieillesse,

de l'invalidité et du décès.

La contribution de l'employeur est reprise sans modification dans le compte charges sociales en tant que charges de l'entreprise découlant des engagements de prévoyance.

L'ensemble des collaborateurs du groupe CGN est engagé par CGN SA. Le contrat avec PROFELIA a donc été transféré en 2012 à CGN SA.

Au 31.12.2016, toutes les factures mensuelles d'acomptes de cotisations ont été payées.

15. Provisions

Cette rubrique comprend les postes principaux suivants:

	VARIATION	2016	2015
	en	en	en
	KCHF	KCHF	KCHF
Provision pour heures supplémentaires:			
Attribution en 2016	-54	1 297	1 351
Provision Service direct (abonnements forfaitaires CFF):			
Attribution en 2016	-147	2 520	2 667

16. Fonds en faveur du personnel

Ces fonds se trouvent à l'actif et au passif du bilan.

Ils représentent des fonds de secours en faveur du personnel de la CGN (voir point 8).

17. Prêts actionnaires à la société

Les prêts accordés par la Banque Cantonale Vaudoise peuvent être considérés comme des prêts actionnaires. Au total, ces prêts s'élèvent à KCHF 1 659' au 31.12.2016.

18. Structure du capital propre

Le montant du capital social consolidé au 31.12.2016 s'élève à KCHF 19 855'. Les participations de Groupe CGN SA dans les sociétés filles CGN SA et CGN Belle Époque SA détenues toutes deux à 100% ont été compensées par le capital-actions de ces dernières.

19. Actionnaires importants

Se référer au tableau des actionnaires principaux de Groupe CGN SA.

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

20. Résultat exercice et résultat reporté

Le résultat d'exercice étant de KCHF 0' en 2016, il n'y a pas de proposition de répartition du résultat proposée par le Conseil d'administration à la prochaine Assemblée générale.

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

21. Produits de transports bruts

TYPES DE PRODUITS	2016 CHF (en milliers)	2015 CHF (en milliers)	VARIATION en %
Trafic touristique & régional	17 640	16 583	+6.4%
Service direct (CFF)	6 008	5 870	+2.4%
Locations/ Charters	2 012	2 482	-18.9%
TOTAL	25 660	24 935	+2.9%

Sans augmentation tarifaire en 2016 et avec une hausse modérée de +0.8% du nombre de passagers transportés en services réguliers, on constate une croissance importante (+6.4%) du chiffre d'affaires en trafic touristique et régional. Ceci signifie que le prix moyen encaissé par passager a été en augmentation durant cet exercice.

Les recettes « Service direct (CFF) » comprennent la variation de la provision sur les abonnements CFF annuels et ½ tarif d'une durée d'un an et plus (KCHF -147' en 2016).

22. Fermages et loyers

Ce poste comprend principalement les revenus de location correspondant à la sous-traitance par CGN SA de l'activité de restauration sur les bateaux. Ce poste comprend également le revenu relatif à la location à Lake Gourmet SA de locaux administratifs et de stockage sur le site du chantier naval.

La baisse des revenus en 2016 s'explique notamment par les pannes subies, en particulier celle du « MONTREUX », ainsi que la baisse des recettes des croisières privées.

23. Prestations internes

Les travaux de rénovation de la flotte de la CGN sont partiellement réalisés en interne par le personnel de la Société, en hiver notamment, lorsque la navigation est réduite. En 2016, aucune heure réalisée sur la flotte n'a été comptabilisée à l'exception des heures effectuées dans le cadre de la rénovation de l'« ITALIE » qui sont financées par le projet et donc comptabilisées sous la rubrique des prestations pour tiers.

24. Contribution d'investissements

Le financement partiel des travaux de rénovation du bateau « ITALIE » par le Canton de Vaud est comptabilisé en tant que recettes sous la rubrique contribution d'investissements.

25. Autres produits

TYPES DE RECETTES	2016 CHF (en milliers)	2015 CHF (en milliers)	VARIATION en %
Différence de change	175	159	+10.1%
Revenus marketing & Divers	435	364	+19.5%
Dons	6 700	3 540	+89.3%
Revenus kiosques & Navyshop	126	172	-26.7%
Location ressources humaines	63	80	-21.2%
TOTAL	7 499	4 315	+73.8%

Les dons comprennent les versements de l'ABVL/Pro Vapore dans le cadre du financement de la rénovation de l'« ITALIE » essentiellement.

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

26. Indemnités

Dès 2015, les indemnités versées par les Cantons figurent sous cette rubrique. Le détail par contributeur est le suivant :

INDEMNITÉS	2016 en KCHF	2015 en KCHF
INDEMNITÉS ART. 28 LTV	1 921	1 704
Part Confédération	903	852
Part Vaud	1 018	852
Dissolution de la réserve pour pertes futures selon art. 36 LTV	146	76
INDEMNITÉS DU CANTON DE VAUD	4 863	5 745
Avance indemnités 2016	5 513	5 882
Solde 2016 à verser / recevoir	-650	-137
Indemnités exercices antérieurs	0	0
INDEMNITÉS DU CANTON DU VALAIS	528	557
Avance indemnités 2016	535	498
Solde 2016 à verser / recevoir	-7	59
Indemnités exercices antérieurs	0	0
INDEMNITÉS DU CANTON DE GENÈVE	2 011	1 543
Avances indemnités 2016	2 041	2 051
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	-22	-381
Part de subvention non dépensée	-7	-127
Solde indemnités à verser / recevoir	0	0
INDEMNITÉS FRANCE	1 177	1 034
TOTAL	10 648	10 659

Pour l'exercice 2016, les décomptes définitifs de la comptabilité analytique n'ayant pas encore été soumis aux Cantons, il s'agit d'une projection.

Le calcul des indemnités versées à CGN SA par les Cantons et la Confédération est basé sur l'ensemble du groupe CGN. La comptabilité analytique est donc basée sur les comptes consolidés.

Pour le Canton de Genève, les écritures comptabilisées en 2016 sont présentées selon les exigences du Canton relatives au contrat de prestations 2014-2018.

27. Charges pour le personnel

L'effectif annuel, hors apprentis, a passé de 188 à 198 (+10 personnes en EPT). L'effectif de pointe durant la saison d'été a été de 228.

La hausse annuelle des salaires en 2016 a été de 1.9%

par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est due pour 1.5% aux augmentations statutaires et 0.4% aux augmentations réelles. L'indice des prix à la consommation (IPC) d'octobre 2015 s'est établi à -0.2%.

Les charges sociales et autres allocations et indemnités du personnel représentent 31.3% de la masse salariale brute contre 33.7% l'année précédente. La baisse s'explique par le versement exceptionnel de KCHF 700' à la Caisse de pensions en 2015 (KCHF 220' en 2016).

Le montant brut des charges salariales de l'ensemble de l'équipe de direction s'est élevé à KCHF 1 018' en 2016 (KCHF 1 070' en 2015).

28. Dépenses générales

Le poste « conseil d'administration » comprend les honoraires des différents Conseils d'administration qui

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

se sont élevés en 2016 (hors frais) à KCHF 252' contre KCHF 273' en 2015.

Les cotisations et taxes comprennent la perte de 2% de TVA réalisée sur la part française du chiffre d'affaires. Ce taux correspond à la différence du taux de perception entre la France (10%) et la Suisse (8%). Jusqu'en 2013, le taux perçu par la France était de 7% et la CGN pouvait comptabiliser un gain de 1%.

Un taux forfaitaire de TVA de 3.7% est appliqué sur les subventions reçues.

29. Achats marchandises

Ce poste comprend l'ensemble des achats pour des prestations à des tiers. Il s'agit essentiellement des prestations pour tiers du chantier naval mais également des achats de marchandises pour les kiosques ou le Navyshop.

30. Energie

Le prix moyen du carburant consommé durant l'année a baissé passant de CHF 0.94/litre en 2015 à CHF 0.89/litre en 2016. La consommation étant restée stable par rapport à l'année précédente (4346 633 litres en 2016 contre 4310 811 litres en 2015), cela a permis de réduire les charges sur l'exercice 2016. Il faut relever que le prix moyen du carburant acheté a été légèrement supérieur au prix du marché suite à l'achat en 2014 et 2015 déjà d'une partie importante des besoins de l'exercice 2016.

Pour 2016, 2017 et 2018, une grande partie des besoins a également été achetée à terme en 2014, 2015 et 2016, à des prix inférieurs aux offres remises aux Cantons sans pour autant avoir pu bénéficier intégralement de la chute des cours qui s'est produite en 2015/2016. Pour 2017, les commandes effectuées représentent environ 75% des besoins ou 3 400 000 litres (KCHF 3 996), pour 2018 environ 75% des besoins ou 3'350'000 litres (KCHF 3 731') et pour 2019 environ 55% ou 2'475'000 litres (KCHF 2 662').

31. Fournitures et prestations de tiers pour l'entretien

Certains bateaux vieillissants ou en bout de vie entraînent des coûts importants et en hausse régulière.

La valeur comptable de la flotte Belle Époque étant évaluée à CHF 1.-, les travaux effectués sur les huit bateaux sont passés directement en charge d'entretien ou activés puis amortis immédiatement dans les comptes annuels.

Les sinistres sont comptabilisés à la valeur nette, la part des sinistres non couverte par les assurances étant en principe comptabilisée sous cette rubrique tandis que les éventuelles franchises sont comptabilisées sous la rubrique assurances. Le montant des franchises en 2016 s'est élevé à KCHF 19'.

32. Amortissements

Les travaux relatifs à la rénovation de l'«ITALIE» ont été activés et amortis immédiatement conformément à la pratique en vigueur pour la flotte Belle Époque. La charge annuelle d'amortissement ordinaire (hors «ITALIE») en 2016 est en hausse de KCHF 2 296' à KCHF 2 470' suite aux amortissements extraordinaires réalisés sur le système de billetterie (KCHF 147') ainsi que sur le débarcadère de Chens, plus desservi (KCHF 66').

Avec l'amortissement extraordinaire de la flotte Belle Époque à CHF 1.-, la charge d'amortissement annuelle ordinaire comptabilisée ne correspond dorénavant plus à la valeur usuelle d'amortissement d'une flotte de la taille de la CGN qui devrait se situer à un montant supérieur à KCHF 5 000'.

33. Frais de capitaux

La dette correspondant à l'achat de bateaux et autres objets sous forme de leasing figure au passif du bilan de la Société. Les annuités sont comptabilisées partiellement sous forme de remboursement de la dette et partiellement sous forme de charges d'intérêts sous cette rubrique.

Depuis le mois de juillet 2010, ce poste comprend également les intérêts sur le prêt Retraites Populaires octroyé dans le cadre de l'assainissement de la Caisse de pensions. Le taux d'intérêt moyen est de 2.74% sur une durée de 10 ans. La charge sur l'exercice 2015 est de KCHF 247'.

L'échéance des dettes portant intérêt est la suivante :

Dettes exigibles à moins d'un an	KCHF 1 083
Dettes exigibles dans les 1 à 5 ans	KCHF 1 431
Dettes exigibles à plus de 5 ans	KCHF 10 553
TOTAL	KCHF 13 067

34. Charges et produits extraordinaires

Les charges et produits extraordinaires s'élèvent à KCHF 136' et représentent pour l'essentiel une ristourne d'impôts du Canton de Genève pour toutes les périodes allant de 2012 à 2015, soit depuis la restructuration de la compagnie.

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

2015		2016		ACTIONNAIRE
ACTION	% TOTAL	ACTION	% TOTAL	
294030	37.02	294030	37.02	Etat de Vaud
177238	22.32	177238	22.32	ABVL/Pro Vapore
119145	15.00	119145	15.00	Etat de Genève
32602	4.11	32602	4.11	Etat Valaisan
11632	1.46	11632	1.46	Commune de Lausanne
10000	1.26	10000	1.26	Sandoz FF Holding SA
8000	1.01	8000	1.01	Banque Cantonale Vaudoise
8000	1.01	8000	1.01	Landolt A.
7007	0.88	7007	0.88	Hôtellerie Vaudoise
6729	0.85	6729	0.85	Ville de Genève
5000	0.63	5000	0.63	Biotonus Clinique Bon-Port
4162	0.52	4162	0.52	Commune de Montreux
4000	0.50	3999	0.50	Bemido SA
3835	0.48	3835	0.48	Commune de Vevey
2665	0.34	2665	0.34	De Picciotto G.
2500	0.31	2500	0.31	Conseil du Léman
2415	0.30	2415	0.30	Commune de Morges
2145	0.27	2145	0.27	Commune de Coppet
2081	0.26	2081	0.26	Oesch K.
1700	0.21	1700	0.21	Patek Philippe SA
1300	0.16	1300	0.16	DSR
1238	0.16	1238	0.16	Rivendell Holding SA
1200	0.15	1200	0.15	Menoudakos J.
1000	0.13	1000	0.13	Lombard T. / LODH
853	0.11	853	0.11	Commune de La Tour-de-Peilz
700	0.09	700	0.09	Retraites Populaires
643	0.08	643	0.08	Pictet C-H.
574	0.07	574	0.07	Ville de Nyon
565	0.07	565	0.07	Commune de Bourg-en-Lavaux
550	0.07	550	0.07	Landolt F.
515	0.06	515	0.06	Fauchier T.
500	0.06	500	0.06	Mirabaud & Cie
422	0.05	422	0.05	Demole G.
380	0.05	380	0.05	Commune de Saint-Sulpice
369	0.05	369	0.05	Commune de Rolle
359	0.05	359	0.05	Commune de Saint-Prez
78143	9.84	78144	9.84	Autres porteurs
794197	100.00	794197	100.00	

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2016

R A P P O R T

de l'Organe de révision sur les comptes consolidés à
l'Assemblée générale des Actionnaires de
GROUPE CGN SA – Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de **GROUPE CGN SA**, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016. Le contrôle des indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes consolidés a été effectué par un autre organe de révision.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Lausanne, le 30 mars 2017
OZY/APA/FTS/LCO/vgr

INTERMANDAT SA Société Fiduciaire



Olivier ZYSSET
Expert-réviseur agréé ASR
Réviseur responsable



Alexandra PAMINGLE
Expert-réviseur agréé ASR

Annexes : comptes consolidés

GROUPE CGN SA

GRUPE CGN SA

ACTIF

	NOTES	31.12.16 CHF	BILAN %	31.12.15 CHF	BILAN %
A ACTIF CIRCULANT		15	0.0%	9	0.0%
1. TRÉSORERIE		15	0.0%	9	0.0%
1.1 Banques c/c commerciaux		15	0.0%	9	0.0%
2. CRÉANCES À COURT TERME		0	0.0%	0	0.0%
2.1 Débiteurs sociétés du groupe	1	0	0.0%	0	0.0%
B ACTIF IMMOBILISÉ		19854925	100.0%	19854925	100.0%
1. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2	19854925	100.0%	19854925	100.0%
1.1 Participation CGN SA		19754925	99.5%	19754925	99.5%
1.2 Participation CGN Belle Époque SA		100000	0.5%	100000	0.5%
TOTAL ACTIF		19854940	100.0%	19854934	100.0%

GROUPE CGN SA
PASSIF

	NOTES	31.12.16 CHF	BILAN %	31.12.15 CHF	BILAN %
A CAPITAUX ÉTRANGERS		15	0.0%	9	0.0%
1. CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		15	0.0%	9	0.0%
1.1 Créanciers sociétés du groupe	1	15	0.0%	9	0.0%
B CAPITAUX PROPRES		19 854 925	100.0%	19 854 925	100.0%
1. CAPITAL-ACTIONS	3.4	19 854 925	100.0%	19 854 925	100.0%
1.1 794 197 actions nom. CHF 25.-		19 854 925	100.0%	19 854 925	100.0%
2. RÉSERVE FACULTATIVE ISSUE DU BÉNÉFICE		0	0.0%	0	0.0%
2.1 Résultat exercice		0	0.0%	0	0.0%
2.2 Résultat reporté		0	0.0%	0	0.0%
TOTAL PASSIF		19 854 940	100.0%	19 854 934	100.0%

GROUPE CGN SA
COMPTÉ DE RÉSULTAT

	NOTES	2016 CHF	VARIATION %	2015 CHF
A. PRODUITS SOCIÉTÉS DU GROUPE	5	249 983	87.4%	285 887
TOTAL DES PRODUITS		249 983	87.4%	285 887
B. DÉPENSES GÉNÉRALES		211 258	85.4%	247 244
1. Conseil Administration (Jetons de présence et suivi de mandats /projets)	6	200 258	83.1%	241 034
2. Organe de révision		11 000	220.0%	5 000
3. Autres mandataires de la Société		0	NA	1 210
C. FRAIS DE CAPITAUX		3 975	102.6%	3 874
D. IMPÔTS	7	34 750	99.9%	34 769
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		249 983	87.4%	285 887
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		0	NA	0

NA = ratio non applicable

GROUPE CGN SA

	2016 CHF	2015 CHF
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	0	0
Capacité d'autofinancement de l'exploitation	0	0
Variation débiteurs	0	34 748
Variation créanciers et fournisseurs	7	-34 762
Variation du besoin en fonds de roulement	7	-14
FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'EXPLOITATION	7	-14
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS		
Investissements	0	0
Flux de fonds relatifs aux investissements	0	0
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation du capital	0	0
Flux de fonds relatifs aux opérations de financement	0	0
Variation des disponibilités	7	-14
Disponibilités au 1 ^{er} janvier*	9	23
DISPONIBILITÉS NETTES AU 31 DÉCEMBRE	15	9

GROUPE CGN SA

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

Sauf avis contraire et pour des motifs de présentation, tous les montants sont mentionnés en francs suisses.

PRINCIPE D'ÉVALUATION DES PARTICIPATIONS

Groupe CGN SA est une société anonyme ayant son siège à Lausanne.

Les participations sont évaluées selon la méthode du coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

Les éventuelles sociétés acquises ou vendues sont intégrées, respectivement sorties, du périmètre à leur date d'achat ou de vente.

La création des sociétés CGN SA et CGN Belle Époque SA a été réalisée entre le 16 mai 2012 (décision de l'Assemblée générale) et le 26 juin 2012 (date d'inscription au registre du commerce) par transfert de patrimoine de Groupe CGN SA avec effet rétroactif au 01.01.2012.

Les valeurs de transfert correspondent à la valeur comptable au 01.01.2012 (valeur de clôture au 31.12.2011 après assainissement financier). La valeur des participations de Groupe CGN SA dans ses sociétés filles correspond à la valeur du capital-actions de chacune des sociétés après transfert.

Nous avons renoncé à effectuer une réévaluation de la valeur de ces participations au 31.12.2016, partant du principe que celle-ci n'a pas été modifiée.

OBLIGATION DE GARANTIE EN FAVEUR DE TIERS

L'administration fédérale des contributions (AFC) a accepté la demande de la CGN de créer un seul groupe TVA pour l'ensemble du groupe CGN. Ceci signifie que les déclarations TVA se font sur la base de l'ensemble du groupe et qu'il en découle une solidarité des sociétés du groupe.

CONTRATS D'IMPORTANCE EN COURS

Aucun contrat d'importance prenant effet en 2016 n'a été signé en 2016.

LITIGES EN COURS

Aucun litige significatif ne nécessite un besoin de provision dans les comptes.

1. DÉBITEURS / CRÉANCIERS SOCIÉTÉS DU GROUPE

Au 31 décembre 2016, Groupe CGN SA a une dette envers CGN SA de CHF 15.-.

2. PARTICIPATIONS ESSENTIELLES

Les sociétés CGN SA ainsi que CGN Belle Époque SA sont toutes deux détenues à 100% par Groupe CGN SA. Leur siège social est à Lausanne.

3. STRUCTURE DU CAPITAL PROPRE

Le montant du capital-actions au 31.12.2016 s'élève à CHF 19 854 925.- soit 794 197 actions d'une valeur nominale de CHF 25.- chacune.

4. ACTIONNAIRES IMPORTANTS

Se référer au tableau des actionnaires principaux de Groupe CGN SA.

5. PRODUITS SOCIÉTÉS DU GROUPE

L'ensemble des frais d'exploitation de Groupe CGN SA est refacturé à CGN SA sous forme d'honoraires de gestion. Le résultat comptable de Groupe CGN SA qui en découle est nul.

6. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le poste Conseil d'administration représente les honoraires du Conseil d'administration, y.c. frais divers.

7. IMPÔTS

Groupe CGN SA, de par ses activités de société de participations, n'est pas exonérée d'impôts.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR L'EXERCICE 2016

R A P P O R T

de l'Organe de révision sur le contrôle ordinaire à
l'Assemblée générale des Actionnaires de
GROUPE CGN SA – Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de **GROUPE CGN SA**, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016. Le contrôle des indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes consolidés a été effectué par un autre organe de révision.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 30 mars 2017
OZY/APA/FTS/LCO/vgr

INTERMANDAT SA Société Fiduciaire



Olivier ZYSSET
Expert-réviseur agréé ASR
Réviseur responsable



Alexandra PAMINGLE
Expert-réviseur agréé ASR

Annexes : - comptes annuels

CGN SA
AV. DE RHODANIE 17
CASE POSTALE 390
CH-1001 LAUSANNE
T+41 (0)21 614 62 06
F+41 (0)21 614 62 02
DIRECTION@CGN.CH
CGN.CH